

Solutions

La gestion des finances personnelles

paesf

SERVICES À LA FAMILLE
PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS



Les dix règles fondamentales de la gestion budgétaire

1. **Élaborez un plan précis**
Planifiez les futurs achats importants et les dépenses périodiques.
2. **Établissez des objectifs financiers**
Déterminez vos objectifs financiers à court terme (moins d'un an), à moyen terme (d'un an à cinq ans) et à long terme (plus de cinq ans).
3. **Ayez une excellente connaissance de votre situation financière**
Déterminez vos frais de subsistance mensuels, vos dépenses périodiques et le remboursement mensuel de vos dettes.
4. **Fixez-vous un budget réaliste**
Tenez-vous-en le plus possible à votre budget. Évaluez votre budget. Comparez vos dépenses courantes et les dépenses que vous aviez planifiées.
5. **Ne laissez pas vos dépenses augmenter**
Évitez de ne payer que le minimum exigé sur le solde de votre carte de crédit.
Payez vos achats comptant. Mettez vos cartes de crédit de côté jusqu'à ce que le solde soit raisonnable ou remboursé.

6. **Épargnez**
Épargnez pour des dépenses périodiques telles que l'entretien de l'automobile et de la maison. Épargnez 10 % de votre revenu net.
Constituez un fonds d'urgence de deux ou trois mois de revenu.
Si vous épargnez en prévision de votre retraite ou d'objectifs à long terme, il serait sage de consulter un conseiller financier reconnu.
7. **Payez vos factures à temps**
Maintenez une bonne cote de crédit.
S'il vous est impossible de payer vos factures avant l'échéance, communiquez avec vos créanciers et expliquez votre situation.
Pour obtenir des conseils en matière de gestion budgétaire, communiquez avec un bureau de counselling en crédit.
8. **Sachez faire une distinction entre vos besoins et vos désirs**
Assurez-vous de satisfaire à vos besoins en premier. Vos désirs pourront être satisfaits lorsque vos besoins seront comblés.

9. Utilisez votre crédit avec sagesse

N'utilisez votre carte de crédit que pour la sécurité qu'elle procure et des achats planifiés.

Déterminez le montant total des achats qu'il vous sera facile de rembourser s'ils sont effectués sur votre carte de crédit.

Vos paiements d'achats à crédit ne devraient pas dépasser 15 % de votre revenu net.

N'empruntez pas d'un créancier pour en payer un autre.

10. Conservez un registre de vos dépenses quotidiennes

Vous saurez ainsi où va votre argent.

Utilisez un cahier de dépenses pour vous aider à déterminer les domaines où il est nécessaire d'effectuer un redressement.

Les enfants et l'argent

Souvent, nous entendons les parents exprimer leur frustration à l'égard de leurs enfants qui ne connaissent pas la valeur de l'argent. Voici quelques moyens de les renseigner à ce sujet.

Donnez à votre enfant une allocation proportionnelle à son âge. Apprenez-lui à en épargner une partie, à en dépenser une partie et à en donner une partie.

Aidez-le à se fixer des objectifs, simples et à court terme.

N'hésitez pas à expliquer à votre enfant le coût des choses par rapport à son allocation, par exemple, le coût de cet article équivaut à dix semaines d'allocation.

Encouragez-le à épargner pour acheter des articles qu'il désire obtenir. Il constatera alors l'effort que cela implique et il apprendra à faire des choix et à établir des priorités.

Si vous commencez tôt à lui montrer la valeur de l'argent, la tâche sera plus facile quand il grandira.

Ouvrez un compte bancaire à votre enfant et encouragez-le à y effectuer des dépôts.

Recueillez la petite monnaie, puis laissez votre enfant la compter et l'insérer dans des papiers à rouler afin de la déposer dans son compte bancaire.

Si votre enfant est plus âgé, encouragez-le à effectuer du travail à temps partiel, par exemple, faire du gardiennage, pelleter la neige, tondre le gazon ou livrer le journal. Il acquerra le sens des responsabilités et obtiendra de l'argent pour s'acheter des articles qui l'intéressent.

Si votre enfant est adulte, évitez d'être cosignataire ou endosseur d'un prêt, sauf si vous êtes certain qu'il assumera la responsabilité des paiements.

Il est important d'enseigner aux enfants la valeur de l'argent et les pièges du crédit et des dettes.



Les programmes d'aide aux employés de Services à la famille proposent une assistance professionnelle pour un large éventail de problèmes personnels et liés au travail. Pour vous renseigner sur votre PAE appelez-le

1 800 561.1128